

Image not found or type unknown



Dommage et intérêts après audience

Par **danielle**, le **29/12/2008** à **15:24**

bonjour,rnrnvoilà je suis condamné a payer des dommages et intérêts a la partie adverse suite a une rétractation pour l'achat d'une maison après le délai légal jusqu'ici aucun souci sauf que lors du règlement j'ai soustrait une somme que nous avons versé pour du matériel devant rester dans la maison- évidemment nous n'avons jamais reçu ce matériel qui resté a la revente de cette maison. nous avons une attestation de cet achat et aussi la preuve photo a l'appui que le matériel y est toujours. ce que je voudrais savoir suis-je dans mon tort alors que mon avocat dans ses conclusions a bien mis en avant que nous avons donné un chèque avec la date et numéro du chèque et demandait le remboursement que la partie adverse n'a d'ailleurs jamais démenti.rnrnaujourd'hui cet avocat ne veut rien entendre et menace exécution par huissier de justice que risquons-nous?? merci de me répondre

Par **danielle**, le **30/12/2008** à **09:02**

bonjour,rnrnpersonne n'a une idée pour cette affaire

Par **danielle**, le **31/12/2008** à **08:38**

je recherche une réponse svp personne n'a l'air d'avoir une idée merci si quelqu'un arrive a m'éclaircir